

Mémo pour une préparation au séminaire « le futur d'INSPIRE 2021 »

Marc Leobet, le 29/11/18

Ce séminaire est annoncé par la Commission européenne en juin ou septembre. Il reprend l'idée franco-danoise d'un temps de réflexion collective informel autour du futur d'INSPIRE sur le plan des politiques publiques. Il réunira a priori le MIG, les DG de la Commission, des entreprises, un représentant de l'UNGGIM-Europe. J'ai annoncé ma participation à la préparation de ce séminaire.

La reprise de l'idée par la Commission induit l'abandon de l'aspect informel. En conséquence, il me semble que la préparation doit être structurée par des éléments de la part des acteurs-clés d'INSPIRE – ou du futur d'INSPIRE.

La préparation de ce séminaire n'implique pas que le même mode de fonctionnement soit repris lors de la négociation formelle EM-EP-Commission qui se tiendra, de toute façon, autour des propositions de cette dernière. Néanmoins, comme il s'agit bien de porter dès 2019 des pistes d'évolution, ce ne peut pas être considéré comme tout à fait indépendant. Ce sera au CNIG de créer ce lien.

La Commission RMO a été conçue pour aider le Point de contact INSPIRE à forger son avis. Elle devrait donc être le lieu privilégié de ces échanges. A mon sens, le point de départ pourrait être : « que faut-il améliorer ? », « que faut-il abandonner ? », « que faut-il ajouter ? »

Proposition : annonce du principe lors de la commission RMO du 7/12.

Réunion de la commission RMO en mars pour discuter de la mise en place des mots-clés « national » et « régional » sur les données de référence et discussion sur la méthode à mettre en place pour préparer ce séminaire, probablement via un séminaire national, idéalement préparé au niveau régional.

Avant le séminaire européen : réunion de la Commission RMO pour prioriser les sujets.